

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 14 septembre 2017

Date de convocation :
2 septembre 2017

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 7

L'an deux mille dix-sept, le 14 septembre, à 19h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de MME Martine MERELLE, maire-adjoint

Etaient présents : MMES Martine MERELLE, Josiane MAILLEBOUIS, Maryse PAVARD, Estelle PRUVOST, Aurélie GRAND, M. Pierre BOUCHE

Absentes représentées : MME Simone EQUER, représentée par MME Martine MERELLE

Absents : M. Sylvain LAMBERT, MME Sandrine MOREIRA DA CRUZ, MME Sandrine BUISSON, MME Corinne DAVERDIN

Secrétaire de séance : MME Estelle PRUVOST

La séance débute à 19h00

MME Estelle PRUVOST est désignée secrétaire de séance

1/ Lecture et Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 08 juin 2017

MME Martine MERELLE fait la lecture du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 08 juin 2017. Elle demande s'il y a des remarques sur ce procès-verbal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2/ Dossiers de demandes d'aides

1- Demande d'aide d'urgence de M. X et MME XX

MME Martine MERELLE expose la situation de M. X et MME XX, en difficulté financière et demandant au CCAS de les aider à régler le solde de leur facture d'eau. Elle dit qu'ils sont allés voir l'assistante sociale du secteur, au mois d'août, et que cette dernière leur a conseillé de demander une aide à la CAF ; or, du fait de leurs revenus de 2016, ils ne peuvent prétendre à aucune aide.

MME Martine MERELLE précise que M. X, âgé de 76 ans, ne peut plus travailler suffisamment pour assurer les besoins de son foyer et recherche un emploi ; elle ajoute que la mairie cherche deux agents recenseurs, et dit que M. X serait intéressé.

Elle précise que MME XX, intermittente du spectacle, ne travaille plus depuis dix ans, et que sa retraite est dérisoire (une centaine d'euros par mois)

Elle demande aux membres présents s'ils acceptent que le CCAS verse une aide de 183 € à M. X et MME XX afin de régler leur facture au SIAEP.

En l'absence de questions, d'abstention et d'opposition, la demande est acceptée à l'unanimité.

2 – demande d’aide financière de Messieurs YY et YYY, pour les frais d’obsèques de leur père, M. YYY

MME Martine MERELLE explique que M. YYY est décédé à l’hôpital, et qu’un de ses deux fils s’occupait de lui et vivait à son domicile, à Rochefort. Elle dit que Messieurs YY et Y se sont présentés en mairie pour demander au CCAS s’il pouvait les aider à payer une partie des obsèques, et fournissent le devis des pompes funèbres, qui s’élève à 1919 € TTC ; MME Martine MERELLE demande aux membres présents s’ils seraient d’accord pour octroyer une aide de 200 € à ces personnes.

MMES Josiane MAILLEBOUIS et Maryse PAVARD demandent si ces personnes travaillent ; MME Martine MERELLE répond par l’affirmative, en indiquant toutefois que cela n’empêche pas qu’ils puissent avoir des difficultés financières, d’autant plus que leur père disposait d’aucune trésorerie. MMES Josiane MAILLEBOUIS et Maryse PAVARD déplorent de ne pas avoir les justificatifs de revenus de Messieurs YY et Y. M. Pierre BOUCHE est du même avis. MME Martine MERELLE indique que ces éléments leur ont été demandés, mais qu’ils n’ont pas donné suite. MME Josiane MAILLEBOUIS rajoute que cela ouvre les portes à toutes sortes de demandes.

MME Aurélie GRAND proteste aux réserves émises par certains membres, arguant que personne ne viendrait en mairie réclamer de l’argent s’il n’en avait pas besoin, et que cette aide est justifiée, d’autant plus qu’il s’agit de funérailles, et non d’une fête.

MME Martine MERELLE dit que les membres du CCAS pourraient trouver aussi anormal que le CCAS finance des apéritifs, qui ne sont pas des aides.

MME Martine MERELLE propose de procéder au vote pour décider de l’attribution de cette aide.

MME Josiane MAILLEBOUIS s’y oppose. MME Maryse PAVARD et M. BOUCHE s’abstiennent, MMES Aurélie GRAND, Estelle PRUVOST et Martine MERELLE, avec la voix de MME Simone EQUER qui lui a donné pouvoir, votent pour. A quatre voix pour, versus une voix contre, les deux abstentions n’ayant pas de conséquence sur le vote, il est donc décidé d’octroyer une aide de 200 € à Messieurs YY et Y pour les obsèques de leur père.

2 – Préparatifs pour l’apéritif des 4 CCAS

Elle rappelle la date et lieu du prochain apéritif des 4 CCAS : le samedi 7 octobre 2017 à la salle des fêtes. MME Martine MERELLE demande qui sera présent le vendredi 6 octobre dans l’après-midi pour aider à la mise en place de la salle. MME Maryse PAVARD et MME Josiane MAILLEBOUIS se proposent. Pour l’aide au service le jour J, MMES Estelle PRUVOST, Maryse PAVARD, Aurélie GRAND et Josiane MAILLEBOUIS seront présentes samedi matin, dès 11 heures à la salle des fêtes. MME Martine MERELLE précise que le vin sera acheté à la Cave des Remparts à Saint Arnoult, le pain et les gâteaux à la boulangerie de Rochefort, et le reste à Carrefour.

3 – Informations et questions diverses

- Repas de fin d’année

En l’absence de précisions à ce jour, sur l’organisation du repas de fin d’année, MME Martine MERELLE indique qu’elle ne peut évoquer que le sujet des colis repas ; elle explique à M. Pierre BOUCHE, que ces colis viennent en compensation aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer au repas des Aînés pour raison de santé, que celui-ci a même valeur que le prix du repas.

Mme Martine MERELLE demande aux membres présents leur avis sur le choix du prestataire pour les produits qui figureront dans le colis ; elle propose différents catalogues et indique que l’année dernière, elle s’était adressée à la Bergerie Nationale de Rambouillet afin de proposer des produits locaux. Les membres présents optent pour cette solution. MME Martine MERELLE demande quelles sont les personnes qui seront disponibles pour distribuer ces colis. Elle dit qu’elle enverra un mail aux membres du CCAS début décembre. MME Estelle PRUVOST propose que les colis soient distribués juste avant Noël.

- **Dispositif Yvelines Etudiants - Seniors**

MME Martine MERELLE dit qu'il y a eu une expérience cet été, et que le retour a été excellent.

- **Carte Mobilité Inclusion**

MME Martine MERELLE dit que cette information provient de la préfecture des Yvelines : cette carte a été créée depuis 2016, dans tous les départements et que cette carte sécurisée se substitue désormais aux anciennes cartes d'invalidité.

- **Groupement d'achat Energie**

MME Martine MERELLE indique que M. Sylvain LAMBERT avait demandé des précisions au sujet du groupement d'achat lancé par la commune de Bullion. MME Martine MERELLE fait la lecture du mail de la commune de Bullion, qui liste les commandes reçues en 2016, soit 427 stères commandées pour 62 personnes, 43600 Litres de fioul pour 24 personnes, 17 ramonages de cheminées pour 17 foyers, et 5 ramonages de chaudières.

Mme Martine MERELLE demande si des membres du CCAS souhaiteraient se présenter pour être référents. A ce jour, personne n'est intéressé. MME Aurélie GRAND propose de faire un article sur le groupement d'achat sur le Vivre @ Rochefort, et de mettre l'information sur le site de la mairie.

- **A.D.M.R.**

MME Martine MERELLE explique que le président de l'A.D.M.R. de St Arnoult, M. TINEYRE, lui avait demandé de représenter l'association à l'occasion du Forum de l'Union. Au vu du peu d'intérêt marqué pour le stand au moment du Forum, Mme Martine MERELLE suggère de communiquer les coordonnées de la présidente de l'UNION à M. TINEYRE afin qu'ils se mettent d'accord sur la façon de mettre un peu plus en valeur cette association aux prochains Forums.

- **Pôle Autonomie**

Mme Martine MERELLE informe que la mairie a reçu un mail du Pôle Autonomie, avec les coordonnées de chaque intervenant.

- **Personnes « fragiles »**

MME Martine MERELLE évoque la difficulté d'obtenir un fichier des personnes en difficultés sur Rochefort, basé sur le volontariat. Elle dresse par conséquent une liste de personnes qu'elle juge fragiles et les cite : ABCDEFGHI ET MM. JK

- **Courrier de MME PECRESSE**

Mme Martine MERELLE lit la lettre d'information de MME PECRESSE, qui sollicite les élus pour faire partie du Réseau de Solidarité. Elle distribue le document explicatif aux membres présents et dit aux élus que cela intéresse qu'ils peuvent s'y inscrire (personne ne se manifeste).

- **Information concernant MME Z**

MME Josiane MAILLEBOUIS évoque le problème de MME BB qui a du mal à entretenir son jardin ; elle évoque l'A.D.M.R. et suggère qu'on les contacte pour leur demander s'ils peuvent proposer les services d'un jardinier.

MME Martine MERELLE ajoute que cela pourrait aussi intéresser MME AA.

MME Martine MERELLE termine en indiquant que MME BB a du mal à monter à l'étage dans son logement et qu'il faudrait réfléchir à lui installer un monte-personne sur son escalier ; elle précise

toutefois que ses filles ne peuvent supporter le coût du projet. Elle ajoute que le CCAS ne saurait prendre en charge tous les frais que cela pourrait engendrer si cela se décidait. Elle propose à M. Pierre BOUCHE de faire une étude du dossier, et de se rendre auprès de MME BB.

Fin de la séance : 20h30

Liste des délibérations prises lors de la séance du jeudi 14 septembre 2017 :

- DCadm 2017-10 – Demande d’aide d’urgence pour le règlement de la facture d’eau de M. X et MME XX
- DCadm 2017-11– Demande d’aide pour le règlement des frais d’obsèques de M. YYY de la part de ses fils Y et YY

P/O Le président du CCAS

Mme Martine MERELLE

Maire-Adjoint

